

## Témoignage d'Hébergement femmes Canada

Comité permanent de la condition féminine : Étude des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les femmes 7 juillet 2020

Bonjour et merci de l'invitation. Je m'appelle Kaitlin Geiger-Bardswich et je suis gestionnaire de la communication et du développement à Hébergement femmes Canada. L'organisme national Hébergement femmes Canada représente plus de 550 maisons d'hébergement pour les femmes et leurs enfants qui fuient la violence faite aux femmes et la violence contre un partenaire intime. Il a été créé par des associations provinciales et territoriales de maisons d'hébergement, qui voulaient avoir une voix sur la scène nationale. Aujourd'hui, ces 14 associations sont des membres à part entière de l'organisme et forment son conseil consultatif.

Au plus fort de la pandémie de COVID-19, nous avons organisé des rencontres hebdomadaires sur Zoom avec notre conseil consultatif dans deux objectifs: permettre aux membres d'apprendre les uns des autres et avoir une idée de la situation à l'échelle du pays. Mon exposé s'appuie sur leurs expériences.

Je précise d'abord que, même si l'objectif global d'Hébergement femmes Canada est de mettre fin à toutes les formes de violence faite aux femmes, mon exposé est axé sur la violence conjugale, qui inclut la violence familiale et la violence contre un partenaire intime. Je ne doute pas que d'autres témoins parleront d'autres répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les femmes, comme les restrictions imposées aux choix et à la liberté en matière de reproduction, la perte disproportionnée d'emplois, les responsabilités accrues en ce qui concerne les soins aux enfants et la violence policière contre les personnes autochtones et racialisées.

Avant l'arrivée de la pandémie de COVID-19 au Canada, la réalité des femmes qui fuyaient la violence était déjà bien sombre. En fait, beaucoup ont qualifié la violence faite aux femmes de pandémie au sein de la pandémie. Les données statistiques sont révélatrices: tous les six jours, une femme est tuée par son partenaire intime actuel ou un ancien partenaire. Les femmes autochtones sont 2,7 fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les femmes non autochtones. Pire encore, les taux de féminicide pour les femmes autochtones sont six fois plus élevés que pour les femmes non autochtones. Nous savons également que certains groupes, comme les femmes âgées de 15 à 24 ans, les femmes racialisées, les femmes ayant un handicap et les personnes LGBTQ+, sont victimes de violence à des taux disproportionnés.

Pendant la pandémie de COVID-19, cette violence n'a pas disparu. Elle s'est plutôt aggravée. À l'échelle du pays, on signale des hausses de 20 à 30 % des taux de violence conjugale. Dans certaines régions, les services de police ont également remarqué une augmentation du nombre d'appels pour violence conjugale. En Ontario, l'Assaulted Women's Helpline offre un service de consultation d'urgence tous les jours, 24 heures sur 24. Cet organisme a constaté une hausse totale de seulement 5 % du volume d'appels, mais il reçoit maintenant quatre fois plus d'appels de femmes à la recherche d'un refuge.

Plusieurs refuges nous ont dit qu'ils ont remarqué une hausse des appels, mais aussi le signalement de cas plus graves.

Le site web d'Hébergement femmes Canada, hebergementfemmes.ca, offre une carte cliquable pour aider les femmes, ou des amis et des proches, à trouver la maison d'hébergement la plus près et sa ligne d'urgence disponible en tout temps. En avril 2020, le site hebergementfemmes.ca a enregistré le double de visites par rapport à mars 2020 et avril 2019. Les visites en mai 2020 ont triplé par rapport à celles de mai 2019. Des maisons de partout au pays nous ont dit qu'ils reçoivent plus d'appels de proches et d'amis qui veulent aider leurs êtres chers.

En revanche, le nombre d'appels a chuté à certains endroits comme les Territoires du Nord-Ouest et l'Île-du-Prince-Édouard, les collectivités autochtones du Manitoba et d'autres régions rurales et nordiques. Pour certains refuges, le téléphone ne sonnait plus, et les installations étaient presque vides. Cette situation pouvait se révéler encore plus terrifiante qu'une augmentation du nombre de cas signalés de violence conjugale: les femmes, qui restaient à la maison selon les recommandations, étaient potentiellement coincées avec leur agresseur et incapables de demander de l'aide.

D'ailleurs, nos membres nous ont dit que les agresseurs avaient ajouté la pandémie de COVID-19 à leur coffre à outils. Certaines maisons nous ont raconté que des femmes leur téléphonaient à partir de la salle de bain et qu'elles n'avaient que quelques minutes. D'autres ont indiqué que les agresseurs disaient à leur victime qu'elle attraperait la COVID-19 si elle sortait de la maison ou menaçaient de dire à leurs proches et amis qu'ils avaient cette maladie.

Divers facteurs liés à la COVID-19 ont probablement influé sur l'augmentation des taux de violence faite aux femmes. Diverses études ont démontré que le stress, la perte d'emploi, la consommation d'alcool et les problèmes de santé mentale peuvent tous exacerber la violence. Nous tenons cependant à insister sur le fait que la COVID-19 ne transforme pas les gens en agresseurs. S'il est vrai que la pandémie peut accentuer le stress et la violence, on ne peut pas attribuer la faute à la pandémie en elle-même.

Parfois, les mesures imposées par les différents ordres de gouvernement ont eu des conséquences imprévues. La distanciation physique crée des conditions idéales pour les agresseurs. Comme cette distanciation est maintenant sanctionnée par le gouvernement, la situation des femmes victimes de violence s'est aggravée. Les fermetures de frontières ont également entraîné des problèmes pour certaines femmes. Par exemple, une femme qui fuyait son agresseur en Alberta a tenté de se rendre dans les Territoires du Nord-Ouest pour vivre avec sa mère, à Yellowknife. On lui a refusé le passage en lui disant de trouver une maison d'hébergement en Alberta.

Trop souvent, la violence conjugale peut mener à un homicide au sein de la famille ou à un féminicide. Au cours du premier mois de confinement à la suite de la pandémie au Canada, au moins neuf femmes et filles ont été tuées dans des cas présumés d'homicide au sein de la famille. Ce chiffre n'inclut pas les fusillades en Nouvelle-Écosse à la mi-avril, qui ont fauché la vie à 9 hommes et 13 femmes. Le meurtrier a d'abord attaqué sa partenaire dans un cas de violence conjugale.

Pour les refuges pour femmes à l'échelle du pays, la COVID-19 a mis en évidence un point qu'Hébergement femmes Canada fait valoir depuis quelques années: le lieu de résidence d'une femme fuyant la violence ne devrait pas définir les services qui lui sont accessibles. Pendant la pandémie, nous avons demandé aux associations membres de nous expliquer ce qui se passait dans leur province ou territoire en répondant à cinq questions. Les résultats ont été mis à jour à la fin de juin :

- 1. Dans votre province ou territoire, les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence reçoivent-ils des fonds provinciaux ou territoriaux réservés à la réponse à la COVID-19?
  - a. Sept associations ont répondu non, et deux ont répondu oui. Trois ont indiqué que la situation était compliquée, par exemple, que seulement certaines maisons recevaient des fonds.
- 2. Votre gouvernement provincial ou territorial veille-t-il à ce que les maisons aient de l'équipement de protection individuelle et du nettoyant respectant la norme de l'Agence de protection de l'environnement ?
  - a. Quatre ont répondu non, deux ont répondu oui et six ont indiqué que la situation était compliquée.
- 3. Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sont-ils considérés comme un service essentiel dans votre province ou territoire ?
  - a. Deux ont répondu non, six ont répondu oui et quatre ont indiqué que la situation était compliquée.
- 4. Dans votre province ou territoire, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ont-ils un accès prioritaire aux tests de dépistage de la COVID-19 ?
  - a. Cinq ont répondu non, y compris l'Île-du-Prince-Édouard, qui a affirmé que ce n'était pas nécessaire. Deux ont dit oui, et cinq ont indiqué que la situation était compliquée.
- 5. Le premier ministre de votre province ou territoire ou son gouvernement a-t-il déclaré publiquement qu'il ne faut pas rester à la maison si on n'y est pas en sécurité ?
  - a. Trois ont répondu non, cinq ont répondu oui et quatre ont indiqué que la situation était compliquée.

Même si le gouvernement fédéral ne finance en général que les maisons dans les réserves — les autres reçoivent des fonds des provinces ou des territoires —, il a alloué 26 millions de dollars aux refuges et aux maisons de transition partout au pays à la suite de la COVID-19. Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres a demandé à Hébergement femmes Canada de distribuer 20,5 millions de dollars de ces fonds. Nous avons accepté comme nous savions à quel point il était important pour les maisons de recevoir l'argent rapidement. Les fonds d'urgence visant la COVID-19 ont été distribués à plus de 400 maisons partout au pays. Cela dit, les organismes au Québec ont dû attendre des semaines supplémentaires, voire des mois, pour recevoir l'argent de leur gouvernement provincial.

Par ailleurs, plusieurs maisons s'inquiètent que leur gouvernement provincial prenne éventuellement des mesures de récupération à partir de leurs fonds de fonctionnement parce qu'ils ont reçu une partie de ces fonds d'urgence fédéraux.

Bien sûr, il n'y a pas que de mauvaises nouvelles. Hébergement femmes Canada a constaté une hausse des dons provenant de particuliers et d'organismes. Le mois dernier, la famille Rogers nous a remis le plus gros don de notre histoire. Nous recevons constamment des courriels ou des messages sur les médias sociaux de personnes qui veulent aider les maisons à l'échelle du pays. Les journaux ont parlé davantage de la violence conjugale pendant la pandémie. Nous avons aussi accueilli favorablement l'engagement du gouvernement fédéral à construire 10 maisons d'hébergement dans les réserves et deux dans les territoires. Nous espérons que cet enjeu occupe maintenant une place de choix dans la vision d'avenir des gouvernements et des particuliers partout au pays.

1. Les maisons ont besoin d'un financement de base accru. Avant la pandémie, elles étaient déjà nettement sous-financés. Selon le rapport Plus qu'un lit que nous avons publié l'an dernier, 56 % des maisons ont dit ne pas pouvoir couvrir leurs coûts de fonctionnement sans organiser des collectes de fonds, et 11 % n'étaient pas en mesure de le faire même avec de telles activités. Même si les 26 millions de dollars du gouvernement fédéral répondent à un besoin criant et qu'ils sont acceptés avec gratitude, ils sont bien loin d'être suffisants.

Nous faisons aussi écho à l'appel lancé par l'organisme Pauktuutit Inuit Women of Canada qui demande au gouvernement fédéral de prévoir 20 millions de dollars dans son prochain budget pour les maisons d'hébergement dans l'Inuit Nunangat et à Ottawa pour les Inuites et leurs enfants qui fuient la violence.

- 2. Tous les ordres de gouvernement doivent insister sur le fait qu'il faut rester à la maison seulement si on y est en sécurité. Pendant la pandémie, notre secteur n'a ménagé aucun effort, en utilisant les médias sociaux, la publicité traditionnelle et de multiples entrevues aux médias, pour marteler le message que les maisons d'hébergement étaient ouverts et que les femmes ne devaient pas rester à la maison si elles n'y étaient pas en sécurité. Dans le cas d'une deuxième vague, tous les ordres de gouvernement devraient transmettre ce message.
- 3. Le Canada doit étudier les pratiques prometteuses des quatre coins du monde en ce qui concerne la violence conjugale et la COVID-19. Par exemple, en Tunisie, on a établi un centre de quarantaine pour les femmes fuyant la violence conjugale. En Inde, les services de police ont vérifié comment allaient les femmes qui avaient signalé des cas de violence conjugale avant le confinement. En France, on a prévu le financement de 20 000 nuitées à l'hôtel pour les survivantes de violence conjugale. La Nouvelle-Zélande a inclus des mesures ciblant la violence conjugale dans ses plans de confinement dès le début.
- 4. Il faut lancer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national pluriannuel sur la violence faite aux femmes et la violence fondée sur le sexe. Nous le réclamons depuis plus de cinq ans avec une coalition d'organismes de partout au pays. Comme on vous l'a déjà dit, les situations vécues par les femmes fuyant la violence et les refuges ont différé selon les régions du pays pendant la pandémie. Nous nous réjouissons de l'engagement du gouvernement actuel d'établir un plan d'action national et l'exhortons à lancer son élaboration sans délai. Afin d'avoir un impact significatif sur la vie des femmes et des personnes non genrées, ce plan doit être robuste, bien nanti et intersectionnel.
- 5. Nous nous joignons aux organisations de femmes autochtones pour demander au gouvernement fédéral de réagir rapidement aux recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et de mettre en œuvre un Plan d'action national en conséquence.

Merci.